

Gala des prix AQÉI

Cet automne, l'AQÉI honorera le travail exemplaire des praticiens dans le domaine des évaluations environnementales grâce à son 4^e Gala. Deux prix d'honneur seront alors décernés à des membres s'étant le plus démarqué aux cours des dernières années.

Nous demandons votre collaboration en nous faisant parvenir la candidature d'un membre que vous croyez méritante.

Pour chaque candidature, vous devrez fournir :

- Le nom de la personne ou de l'entreprise en nomination
- Son numéro de téléphone et son courriel
- Les raisons qui motivent vos propositions (vous pouvez vous fier aux éléments pris en considération par le jury). Un maximum de 500 mots est demandé, au-delà de ce nombre, le jury ne tiendra pas compte de la candidature.
- Tout document pouvant appuyer votre choix au besoin (maximum de 3). Les vidéos de présentation d'une durée de 2 minutes maximum seront aussi acceptés.)

Faites parvenir le tout à l'adresse suivante : aqei@aqei.qc.ca

La période de candidature se termine le 30 septembre 2023.

La remise des prix se fera lors du Congrès annuel de l'AQÉI, le jeudi 26 octobre à 17h à l'Hôtel et Suites Le Dauphin de Drummondville.

Prix *Carrière*

Le prix « Carrière » de l'AQÉI est une distinction remise à un membre de l'AQÉI en reconnaissance de l'excellence de ses accomplissements professionnels. Le récipiendaire est considéré, par ses pairs, comme une référence au sein de la communauté de l'évaluation environnementale du Québec. Cette reconnaissance lui vient du fait qu'il a su mener à bien des projets d'envergure ayant influencé son secteur d'activité. On entend par projets d'envergure, la direction d'études d'impacts majeures, le développement de politiques mobilisatrices, la mise sur pied de programmes d'enseignement reconnus ou la conduite de projets de recherche novateurs.

Parmi les éléments que le jury prend en compte pour la sélection du récipiendaire du prix « Carrière », notons :

- L'ampleur des réalisations
- Le savoir-faire
- Le savoir-être
- L'engagement social

Prix *Découverte*

Parmi les jeunes professionnels (moins de 35 ans) se cachent des perles rares qui, malgré leur courte expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation environnementale, rayonnent déjà au sein de leur milieu de travail. L'AQÉI remettra une distinction à la « DÉCOUVERTE » en reconnaissance de son implication remarquable au sein de son organisation et de ses accomplissements.

Parmi les éléments que le jury prend en compte pour la sélection du récipiendaire du prix « Découverte », notons :

- L'implication au sein de l'entreprise
- Les réalisations professionnelles
- Le savoir-être